



ib maroc

IB MAROC.COM

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 41.748.600,00 DH
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA – Lotissement la Colline (Sidi Maarouf), lot 11

Décisions extraordinaires
Modification de la date de clôture de l'exercice social

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale extraordinaire de la société IB Maroc.com se tiendra le 23 Décembre 2010 à 12h au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Modification de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative de l'article 28 « Exercice social » des statuts ;**
- Pouvoirs à donner.**

Vous avez la faculté de vous faire représenter à cette assemblée par votre conjoint ou par un actionnaire.

En application des dispositions légales et réglementaires, les documents suivants sont mis à votre disposition au siège social de la société :

- le rapport du conseil d'administration,
- le texte des résolutions proposées,

Projets de résolutions

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social respectivement au 1^{er} janvier et 31 décembre de chaque année au lieu de 1^{er} avril et 31 mars de chaque année, et d'écourter l'exercice en cours qui aura ainsi exceptionnellement une durée de neuf mois et se clôturera le 31 décembre 2010.

Par suite, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 28 « Exercice Social » comme suit :

« Article 28-Exercice Social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 Décembre.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra

Pour Avis,
Le Président